

Audit des projets de migration du centre de calcul CAMPUS

Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication –
Centre de services informatiques du DFJP – Base d'aide au
commandement de l'armée

L'essentiel en bref

Le Contrôle fédéral des finances (CDF) a procédé à une évaluation de trois projets informatiques clés sur la migration du centre de calcul (CC) CAMPUS portant sur l'avancement des travaux et les risques encourus au regard des objectifs visés. Après avoir passé en revue le projet «CC 2020 du DDPS / de la Confédération»¹ en 2015, le CDF a mis l'accent, en 2017, sur l'avancement du projet de construction et les projets de migration civils². Il est prévu de créer un réseau constitué de quatre centres, dont deux à vocation militaire. Les projets tablent sur un avancement des travaux de construction du CC CAMPUS pour commencer la mise en place de l'infrastructure informatique au 1^{er} octobre 2019.

La construction du CC CAMPUS et les préparatifs de la migration sont en bonne voie et la gestion des risques et de la qualité est adéquate. Le CDF estime en revanche qu'il est nécessaire d'agir sur trois points. Premièrement, il déplore l'absence d'une vue d'ensemble des coûts du réseau de CC. Deuxièmement, il estime que les capacités requises avaient été surévaluées en 2014, du moins pour le début de l'exploitation du CC. Troisièmement, bien que volumineux, les rapports ne sont pas fiables pour autant.

Une vue d'ensemble des coûts totaux du réseau CC fait défaut

Plusieurs crédits demandés doivent permettre de financer la construction de trois CC ainsi que leur infrastructure informatique et le début des migrations. Les coûts estimés à plus de 980 millions de francs³ n'incluent pas les dépenses encore requises jusqu'à ce que toutes les applications soient transférées dans les nouveaux CC et que les CC existants soient démantelés. L'objectif ne sera atteint qu'une fois ces deux dernières étapes franchies. Une vue d'ensemble des coûts totaux n'est disponible.

L'un des éléments importants du réseau est le modèle d'exploitation du réseau de centres de calcul 2025, qui reste encore à élaborer. Il devra être défini d'ici fin 2019 en tenant compte de la stratégie « Nuage hybride de la Confédération ».

Prise en compte du risque de locaux vacants et de loyers payés à double

La crainte du CDF face au risque qu'une proportion importante de locaux restent vacants ou que des loyers soient payés à double s'est accentuée.

Le Département fédéral de justice et police (DFJP) ayant opté pour la variante Synergie, la géoredondance visée pour les applications techniques de ce département sera réalisée au

¹ Le rapport « Projet CC 2020 du DDPS / de la Confédération » (PA 15511) est disponible sur le site Internet du CDF.

² Le rapport « Centre de calcul CAMPUS » (PA 17410) est disponible sur le site Internet du CDF.

³ Ce montant prend en compte les trois unités administratives concernées.

plus tôt à partir de 2025. Durant la phase initiale d'exploitation du CC CAMPUS, une infrastructure minimale sera mise en place pour la prévention des catastrophes, assurant ainsi la géoredondance des données déjà dès 2020. Une fois adaptées selon leur cycle de vie⁴, les applications techniques seront progressivement mises en service dans le CC CAMPUS.

Au début, les applications et services de l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication (OFIT) ne seront transférés dans le CC CAMPUS que si les exigences en matière de disponibilité nécessitent une exploitation géoredondante. Sur plusieurs centaines d'applications et de services, environ 30 sont concernées par ce transfert. D'autres applications seront ensuite transférées du CC PRIMUS dans le CC CAMPUS à des fins de compensation de charges.

Le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) part du principe que la migration des premiers systèmes de référence pourra débuter dès janvier 2020. Un calendrier contraignant doit toutefois encore être établi avec le futur fournisseur.

Des clarifications relatives à l'exploitation des locaux vacants sont en cours. L'Unité de pilotage informatique de la Confédération (UPIC) aurait dû remettre d'ici fin septembre 2018 une liste des centres de calcul et des locaux de serveurs à migrer dans le réseau CC. Par manque de ressources, le délai n'a pas pu être tenu et a été reporté à fin 2019.

Le CDF recommande de faire l'essentiel pour réduire au plus vite le nombre des locaux vacants.

Bien que volumineux, le reporting n'est pas fiable

Les projets de migration pour les prestations civiles OFIT et CSI-DFJP ont été définis comme des projets informatiques clés autonomes. Le projet de migration mené par la Base d'aide au commandement (BAC) est l'un des volets du projet d'architecture et d'infrastructure. Il fait partie du projet informatique clé « CC 2020 du DDPS / de la Confédération » et se situe à un niveau subordonné. Les projets et sous-projets font tous l'objet de rapports d'avancement, dont certains sont intégrés dans un processus de consolidation sur plusieurs niveaux hiérarchiques. Ainsi, cette consolidation atténue une appréciation négative émise à un niveau hiérarchique subordonné. Pour plus de transparence, le projet partiel « CC du DDPS – Architecture et infrastructure informatiques » devrait être mené comme un projet informatique clé autonome.

Pour les projets informatiques clés, l'UPIC exige une analyse de la valeur acquise. Or, une telle analyse n'est disponible que pour le projet de migration de l'OFIT et elle ne se fonde pas sur des bases suffisamment solides. Le « CC 2020 du DDPS / de la Confédération » renonce à mesurer la valeur acquise, car il juge que les indicateurs pertinents font défaut. La portée du projet de migration du CSI-DFJP a tellement changé qu'il ne s'agit plus d'un projet informatique clé, une analyse de la valeur acquise n'est donc plus requise.

Le CDF est d'avis que le reporting est volumineux et pourtant peu fiable. Il devrait se fonder sur des bases mesurables, ce qui ne peut être assuré qu'en définissant des modules de travail. Le CDF recommande donc de créer ces bases.

Certaines recommandations ne sont pas encore mises en œuvre

Sur les 15 recommandations des audits précédents de 2015 et 2017, cinq n'ont pas encore été mises en œuvre ou ont été rejetées. L'une de ces recommandations vise l'architecture technique cible de la BAC, qui pourrait encore être remaniée avec le futur fournisseur.

Texte original en allemand

⁴ D'après les premières estimations, les coûts d'investissement se chiffrent en dizaines de millions de francs.